Prisons grecques: Les prisonniers en lutte annonce une grève de la faim collective

Annonce de la grève de la faim

Depuis le 18 juin 2014, les prisonniers de toutes les prisons grecques se sont abstenus de prendre les repas pénitentiaires en signe de protestation contre le projet de loi fasciste pour la création de prisons de type C, et en défense du droit aux congés pénitentiaire et à la liberté conditionnelle.

Cependant, le ministre de la justice et le gouvernement se bornent à ignorer notre protestation. Ils n'ont donné aucune réponse à nos justes exigences, et de manière provocatrice, visent à promulguer la loi durant les sessions estivales du parlement pour tenter d'éviter toute réaction populaire.

Nous plaçons nos coeurs et nos âmes comme un bouclier contre cette loi qui nous condamne à rester des prisonniers à vie, sans droits ni espoir. C'est la seule chose qu'il nous reste.

Depuis lundi, le 23 juin 2014, nous avons commencé une grève de la faim collective dans toutes les prisons de Grèce. Nous revendiquons nos droits et nous combattons pour rester des humains plutôt que des ombres humaines enfermées et oubliées dans le désespoir.

Nous exigeons:

- 1) Le retrait du projet de loi fasciste pour les prisons de type C. Nous disons non au Guantanamo grec, une prison au sein de la prison, sans congés pénitentiaires, sans visites, sans lendemain...
- 2) Les congés pénitentiaires et la liberté conditionnelle devraient être un droit incontestable pour tous les prisonniers. La Grèce est le seul pays où le détenu subi son procès et sa sanction chaque jour. Alors que la loi impose que quiconque ayant servi 1/5 et 3/5 de sa peine peut se voir respectivement attribuer des jours de congé et une mise en liberté provisoire, les prisonniers sont contraints de passer encore et encore devant la sainte inquisition des procureurs pénitentiaires, qui nient toutes les demandes les unes après les autres sans aucune base ou en attendant une action disciplinaire. Voici comment ils créent des prisonniers désespérés et reproduisent la criminalité.
- 3) L'application de l'équité devant la loi pour tous. Tous les prisonniers condamnés à la prison à vie pour usage de stupéfiants selon l'ancienne loi 3459/2006 (parce que la police s'assure qu'ils soient présentés comme des prétendus barons de la drogue plutôt que de simples consommateurs accros) devraient avoir le droit d'être rejugé selon la nouvelle loi et ses dispositions bénéficiaires aux consommateurs de stupéfiants (4139/2013)
- 4) L'application du droit aux visites conjugales. En prison, ils vous privent de votre liberté. Mais dans les prisons grecques, ils vous privent même du sourire de la communication humaine et du contact direct avec vos biens-aimés. Les visites conjugales sont autorisées en prisons dans tous les pays européens; il n'y a qu'en Grèce qu'un détenu est privé de communication humaine.
- 5) La fin, maintenant, de la captivité de ceux confrontés à l'expulsion. Des centaines de migrants emprisonnés restent détenus en raison de la bureaucratie des ambassades, même s'ils ont purgé toute leur peine. Nous exigeons la libération immédiate de ces prisonniers.

Nous exigeons que le ministère de la Justice s'occupe des réels problèmes dans les prisons et annule immédiatement le projet de loi fasciste pour le Guantanamo grec de la prison de Domokos.

Le ministère de la Justice doit être tenu responsable de chaque jour de grève de la faim et de chaque prisonnier dont la vie est en danger.

Nous, les prisonniers en grève de la faim, nous vaincrons.

LUTTE - DIGNITE - SOLIDARITE

Comité de Lutte dans les Prisons